

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2023/42

L'an deux mille vingt-trois, le 1^{er} juin à dix-huit heures et trente minutes,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Salle des Fêtes de Saint-Maurice les Brousses, sous la présidence de M. DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 24 mai 2023

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 21

Suppléants votants : 0

Procurations : 10

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

PRESENTS : M. DEXET Emmanuel (Procuration de M.RICHIGNAC Guillaume), Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé (Procuration de M.BREZAUDY Alain), Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian (Procuration de Mme PRADIER Claudine), GOUDIER Jean-Louis (Procuration de M.DEVARISSIAS Philippe), CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, CARPE Jean-Christophe (Procuration de M.LE GOFF Jean), Mme LANTERNAT Floriane (Procuration de Mme LACORRE Valérie), M. JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques (Procuration de Mme HILAIRE GENIN Karine), DELOMENIE Bernard et DOGNON Jean-Bernard (Procuration de Mme VALLADE Sylvie).

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance :

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. RICHIGNAC Guillaume, BREZAUDY Alain, BONNAT Christian, Mme PRADIER Claudine, M.DEVARISSIAS Philippe, Mme LACORRE Valérie, MM.LE GOFF Jean, MARCELLAUD Didier, Mme CHEYRONNAUD Céline, M. DARGENTOLLE Georges, Mme HILAIRE GENIN Karine, M.CUILLERDIER Simon et Mme VALLADE Sylvie.

SECRETAIRE : M. DESROCHE Christian

Objet : Réseau de Lecture Publique – demandes de subventions auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et du Conseil Départemental

Exposé :

Le Président explique à l'assemblée qu'il est nécessaire de prévoir le remplacement des postes informatiques mis à disposition du public et non renouvelés depuis 2017 (transfert des anciens PC professionnels qui avaient été reconditionnés) et aux systèmes d'exploitation devenus obsolètes et fonctionnant mal (lenteur...).

A ce titre, la Communauté de Communes souhaite effectuer une demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) de Nouvelle-Aquitaine au titre de la Dotation Générale de Décentralisation de l'ordre de 50 % du montant total HT et auprès du Conseil Départemental de l'ordre de 25 % du montant total HT.

Les 25 % restants seront à la charge de la collectivité.

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **autorise** les demandes de subventions mentionnées ci-dessus auprès des services de la DRAC et du Conseil Départemental,
- **autorise** le Président à signer tous les documents nécessaires à la réalisation de ce projet.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20230601-2023-42-DE
Date de télétransmission : 09/06/2023
Date de réception préfecture : 09/06/2023

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 02 juin 2023.

Le Président,
Emmanuel DEXET



Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20230601-2023-42-DE
Date de télétransmission : 09/06/2023
Date de réception préfecture : 09/06/2023